



Volume 21

Issue – 2, March 2023

Conservation Communautaire de la Zone Clé de la Biodiversité du Lac Tseny

Hernandez, J. Francinel, Rabefaly, R. De l'Or, Andriantsimanarilafy, R. Raphali, Razafimanahaka H. Julie & Andriafidison, D.

Correspondant hjelot@voakajy.mg

Lac Tseny appartient à l'écorégion occidentale d'eau douce de Madagascar avec une superficie de 641 hectares. Plus précisément, Il se situe dans la commune rurale de Tsaratanana I, District de Port-Bergé, Région Sofia ([Lac Tseny - Google Maps](#)). En 2018, le lac est défini comme Zone Clé de la Biodiversité (ZCB) par la présence d'un Cichlidée endémique, le poisson *Paretroplus menarambo*, la tortue d'eau douce *Erymnochelys madagascariensis*.

Au niveau local, le lac Tseny et ses environs soutiennent plus de 5000 personnes dont leur survie qui en dépendent entièrement des produits du lac comme ressources alimentaires, des sources de revenus ainsi que pour l'eau à l'usage domestique et irrigue des terrains agricoles. Lac Tseny est entouré par des végétations aquatiques dominées par des phragmites et quelques arbres. Ses hautes terres sont principalement dégradées par la transformation des forêts sèches en terrain agricoles. De plus, le non-respect des règlements de la pêche, la dégradation des habitats aquatiques sont les grandes menaces les plus observés.

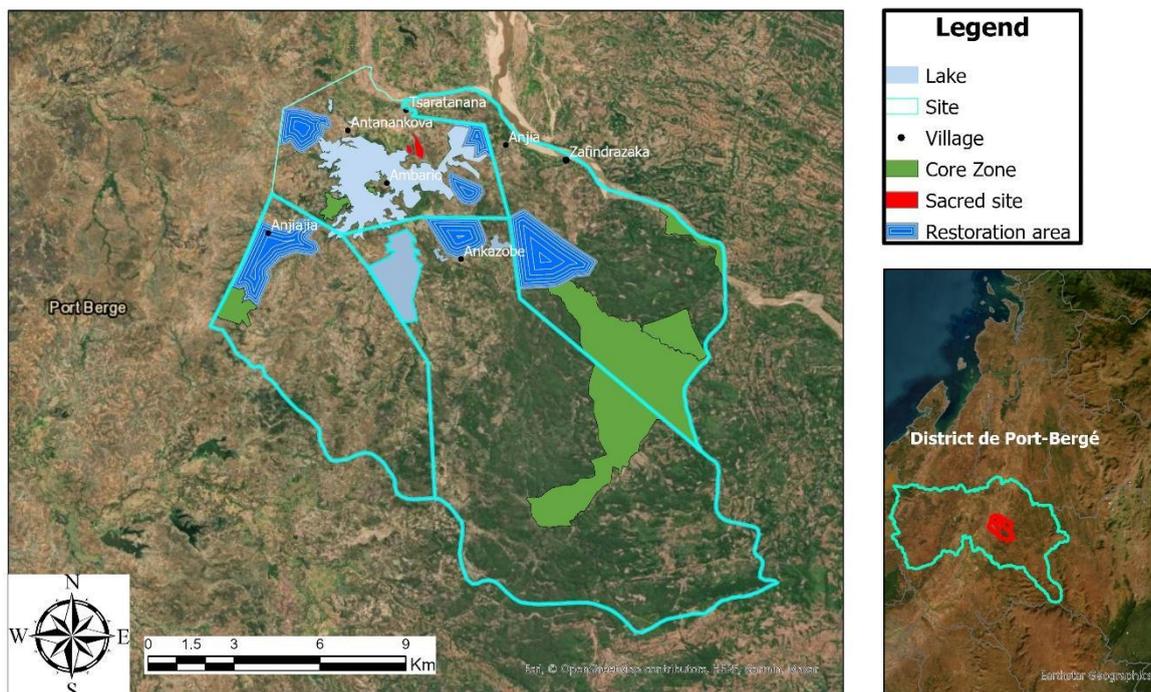


Fig 1. Plan d'aménagement des ressources naturelles renouvelables du lac Tseny et ses forêts adjacentes (ANDRIAFIDISON Daudet, Madagascar Voakajy 2022)

Depuis 2012, Madagasikara Voakajy travaille en collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux dans le but de solutionner ces problèmes. Notre but principal est de préserver la biodiversité du lac Tseny en soutenant les besoins et des bénéfiques des populations locales. Sur cette initiative, nous avons soutenu les populations locales sur la bonne gouvernance des ressources naturelles renouvelables qu'elles ont mise en valeur actuelle. De ce fait, nous avons initié la gestion locale du lac Tseny et ses forêts adjacentes en 2022 par le biais du transfert de gestion des ressources naturelles (TGRN) auprès de la communauté de base défini par VOI (Ramamonjisoa *et al.* 2012). Ce système de gestion est en conformité avec les principes du Loi national n° 96-025 et le décret n° 2000-27 (MRHP, 2016). Le TGRN proprement dite s'est effectué suivant un contrat tripartite entre le Vondron'Olona Ifotony (VOI), la commune (collectivité territoriale décentralisée) et le service technique tutelle des ressources.



Fig 2. Individu adulte du Paretroplus menarambo capturé dans le Lac Tseny (HERNANDEZ Jelot Francinel, Madagascar Voakajy 2018)

Nous avons travaillé dans les cinq villages aux alentours du lac Tseny et ses forêts adjacentes. Les villageois sont les principales utilisateurs et bénéficiaires directes des ressources naturelles. Tous les processus de la mise en place du TGRN ont été effectués avec accord de toutes les parties prenantes notamment les communautés et le Ministère de tutelle. En guise des résultats, quatre VOI ont été mis en place et ont obtenu chacun un contrat de gestion des ressources naturelles délivrés par le Ministère de l'Environnement et du Développement ainsi que le Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue. Un VOI est à la charge de la gestion du lac et les trois autres sont les gestionnaires des forêts adjacentes. Les membres de chaque VOI sont constitués par des hommes et des femmes locaux appartenant à différents groupes d'âge et exerçant différentes activités principalement par les agriculteurs et les pêcheurs. Les quatre VOI contiennent respectivement des membres de bureau et les comités de gestion des ressources. En moyenne, 80 membres dont 10% sont des femmes qui constituent chaque association. Au total, une superficie de 21026 hectares est gérée par les VOI dont 649 hectares est le lac Tseny et 13721 hectares sont des forêts. Les restes sont des zones occupées par les communautés locales, comme parcelle agricole, terrain de reboisement et village. De plus, 102 leaders de VOI ont bénéficié du renforcement des capacités sur la gestion durable des ressources naturelles. De plus, un document de plan d'aménagement et de gestion (PAG), des lois communautaires (DINA) et le cahier des charges pour la gestion des ressources naturelles ont été rédigé et validé par les parties. Le PAG renseigne tous les modes de gestion des ressources naturelles à

l'intérieur du terroir respectif des associations. Alors que le DINA assure la bonne utilisation des ressources en respectant les règles qu'elles ont créées.

Nous sommes reconnaissants à nos partenaires et bailleurs de fonds, notamment : Wildfowl and Wetlands Trust (WWT), Darwin Initiative, Turtle Conservation Fund (TCF), et les autorités régionales de Sofia.

Andriafidison, D., Jenkins, R. K. B., Loiselle, P. V., McCaskie, T., Rakotoarivelo, A. A., Rahalambomanana, J., Ravelomanana, T., Raminosoa, N. and Saunder, A. 2011. Preliminary fish survey of Lac Tseny in north-western Madagascar. *Madagascar Conservation & Development* 6(2): 83-87.

Ramamonjisoa, B., RAKOTO, R. H., & CASSE, T. 2012. La loi Gelose et le transfert de gestion des Ressources Naturelles à Madagascar. *Les cahiers d'OutreMer* 257 : 5-10

Ministère des ressources halieutiques et de la pêche, 2016. Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES). *Rapport final* : 39p